

B O U R S E D I R E C T
Société anonyme au capital de 13 988 845,75 euros
Siège social : 253, boulevard Péreire – 75017 Paris
408 790 608 RCS Paris

-ooOoo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2012
RESULTAT DES VOTES

Conformément aux dispositions de l'article R.225-106-1 du code de commerce, le résultat des votes à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15 mai 2012 se décompose comme suit :

1/ Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 21

2/ Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés : 40 031 057 soit 71,54 % du capital social et des droits de vote (exprimées pour chacune des résolutions soumises au vote)

3/ Vote par résolution :

Forme ordinaire

Première Résolution Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution Résolution adoptée à la majorité :
POUR : 39 959 697, soit 99,82 % des voix des actionnaires présents ou représentés
CONTRE : 0
ABSTENTION : 71 360, soit 0,18 % des voix des actionnaires présents ou représentés

Troisième résolution Résolution adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution Résolution adoptée à l'unanimité

Forme extraordinaire

Cinquième résolution Résolution adoptée à l'unanimité

Sixième résolution Résolution adoptée à la majorité :
POUR : 39 959 697, soit 99,82 % des voix des actionnaires présents ou représentés
CONTRE : 71 360, soit 0,18 % des voix des actionnaires présents ou représentés
ABSTENTION : 0

Septième résolution Résolution adoptée à la majorité :
POUR : 39 959 697, soit 99,82 % des voix des actionnaires présents ou représentés
CONTRE : 71 360, soit 0,18 % des voix des actionnaires présents ou représentés
ABSTENTION : 0

Huitième résolution Résolution adoptée à la majorité :
POUR : 39 959 697, soit 99,82 % des voix des actionnaires présents ou représentés
CONTRE : 71 360, soit 0,18 % des voix des actionnaires présents ou représentés
ABSTENTION : 0

Neuvième résolution

Résolution rejetée à la majorité :

POUR : 1.000 soit 0,01 % des voix des actionnaires présents ou représentés

CONTRE : 40 030 057 soit 99,99 % des voix des actionnaires présents ou représentés

ABSTENTION : 0

Dixième résolution

Résolution adoptée à l'unanimité